

REGLEMENT CONCOURS PHOTOS INGÉSPORT - LIGUE DU CENTRE-VAL DE LOIRE DE BASKETBALL

1. Objet

La Ligue du Centre-Val de Loire organise un concours photographique dans le cadre du partenariat avec IngéSport, partenaire de la Ligue du Centre-Val de Loire de BasketBall.

La Ligue et IngéSport souhaitent promouvoir et valoriser la pratique extérieure du Basket 3x3 sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. La thématique du concours est le « **Retour au jeu sur mon Playground** »

2. Modalités de participation

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les candidats. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

Ce concours est gratuit, et ouvert à tous les licencié-e-s de Basket de la région Centre-Val de Loire, sauf les membres du jury et de leur famille.

Une seule photographie est autorisée par participant, et une seule participation par licencié-e.

La taille des photographies doit être de 3200 x 2400 pixels minimum.

La photo doit être transmise avec la fiche d'inscription au formulaire suivant :

LIEN FORMULAIRE : <https://forms.gle/wd6oeig48QBRjuqY9>

3. Date

Le concours est ouvert du lundi 06 juillet au dimanche 16 août 2020 inclus.

Seules la date et l'heure de réception de la photographie font foi.

4. Vainqueur et dotation

Les photos des participants seront hébergées dans l'album dédié au concours sur la page Facebook de la Ligue. Les photos ayant reçues le plus de mentions « j'aime » seront désignées et classées par ordre croissant.

Les dotations prévues sont les suivantes :

- Pour la photo ayant reçue le plus de « j'aime », sera désignée en 1^{ere} place et remporte 1 ballon de 3x3 Officiel Wilson + une invitation valable pour deux personnes aux Finales de la Coupe de France de BasketBall 2021 à l'AccorHôtel ARENA, à Paris
- Pour la seconde photo ayant reçue le plus de « j'aime », sera désignée en 2^{ème} place et remporte : 1 ballon de 3x3 + Une invitation valable pour deux personnes à un match Ligue Féminine, Jeep Élite, Pro B, NM1 parmi les clubs en région Centre-Val de Loire
- Pour la troisième photo ayant reçue le plus de mention « j'aime », la personne remportera 1 ballon de 3x3 Wilson + 2 ballons de 3x3 seront remis à son club

Les lauréats seront informés par courriel et les résultats seront publiés sur le site internet de la Ligue.

La remise des dotations se fera lors l'Assemblée Générale, le dimanche 06 septembre 2020, (lieu en attente) à Orléans.

5. Cession des droits

Tout participant-e autorise la Ligue IngéSport à reproduire, adapter et diffuser son œuvre gratuitement dans le cadre du présent concours et d'autres actions de promotion ou de valorisation de la pratique du Basket 3x3 dans la région Centre-Val de Loire, auquel cas la Ligue et IngéSport avertiront l'auteur de l'utilisation de son œuvre.

Cette cession des droits a une limite de durée de 5 ans, et concerne tout support d'exploitation et tout moyen de diffusion. Elle pourra être l'objet d'une convention si nécessaire.

La Ligue et IngéSport s'engagent à ne pas faire d'exploitation commerciale des œuvres ni à transférer ces droits d'exploitation à des tiers.

La Ligue et IngéSport veilleront au respect du droit d'auteur et préciseront sur les œuvres utilisées le nom de leur auteur.

6. Respect du Droit à l'image

Les participant-e-s au concours doivent être propriétaires de leur photographie et dépositaires des droits liés à l'image. Ils doivent avoir l'autorisation des personnes identifiables sur leur photo.

La photographie ne doit pas comporter d'éléments à caractère diffamatoire, discriminatoire, injurieux, raciste ou contraire à la loi.

7. Responsabilités

La Ligue et IngéSport ne pourront être tenus responsables de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature.

La Ligue se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler ce concours si elle l'estime nécessaire, sans aucun droit à dédommagement de quelque nature que ce soit pour les participant-e-s. La responsabilité de la Ligue ne saurait être engagée du fait de ces modifications.

8. Litige

Toute contestation relative à l'interprétation ou l'application du présent règlement, ou qui ne serait pas prévu par celui-ci, sera étudiée par la Ligue et IngéSport, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.